ABSENCE OU CHANGEMENT À L'HORAIRE DE MON ENFANT

Qui dois-je aviser?

LE SERVICE DE GARDE

Si votre enfant fréquente le service de garde et que son absence ou la modification affecte son horaire, IL EST TRÈS IMPORTANT d'appeler au service de garde et de laisser un message sur la boîte vocale. SVP, dans la mesure du possible, veuillez nous aviser de tout changement à l'avance.

418 534-2990 poste 1

LE SECRÉTARIAT

Si votre enfant est absent ou a un changement d'horaire, IL EST TRÈS IMPORTANT d'appeler au secrétariat et de laisser un message sur la boîte vocale ou via le Mozaïk Portail (absence uniquement). SVP, dans la mesure du possible, veuillez nous aviser de tout changement à l'avance.

Absence 418 534-2990 poste 7

OU https://portailparents.ca/accueil/fr/

Changement à l'horaire 418 534-2990 poste 0

Rien ne vous empêche d'aviser son enseignant.e par tout autre moyen de communication (ClassDojo, ClassCraft, courriel, etc.). Cependant, soyez conscients que pour un changement de dernière minute ou autre, lorsque les enseignants enseignent, ils ne sont pas en mesure de vérifier leurs messages. C'est pourquoi il est important d'aviser le service de garde et le secrétariat en premier lieu.

Ainsi, si nous avons tous le même fonctionnement, il y a moins de risque d'erreur. Nous avons tous à cœur le bien-être et la sécurité des enfants. C'est important d'avoir une bonne communication :